ETUDE SUR LE MAINTIEN DU RÉGIME DU CONCORDAT ET LE FINANCEMENT DES LIEUX DE CULTE EN ALSACE-MOSELLE

1 SUR LE PRINCIPE, L'IDEE D'UN FINANCEMENT PUBLIC DES CULTES EST MASSIVEMENT REJETEE PAR LES FRANÇAIS…

En matière de culte, les départements d'Alsace (Bas-Rhin, Haut-Rhin) et de Moselle relèvent d'un régime dérogatoire hérité du Concordat qui autorise exceptionnellement :
- *l'Etat à y salarier les ministres des cultes catholique, luthérien, réformé et israélite (ex : curés, rabbins, pasteurs);*
- *les collectivités locales à y financer la construction et l'entretien des édifices religieux de tous les cultes (catholique, luthérien, réformé, israélite, musulman, orthodoxe, bouddhiste)*

QUESTION : Sur le principe, êtes- vous favorable ou opposé à ce que dans certains territoires français, les ministres des cultes et les édifices religieux y soient financés sur des fonds publics ?

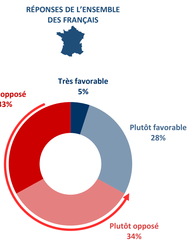

67% des Français sont opposés au principe d'un financement public des cultes

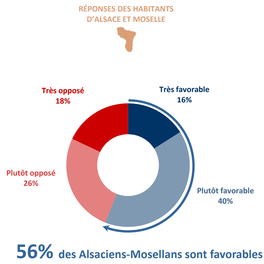

56% des Alsaciens-Mosellans sont favorables au principe d'un financement public des cultes

2 … ET N'EST REELLEMENT SOUTENUE EN ALSACE-MOSELLE QUE POUR LE CULTE CATHOLIQUE

QUESTION : Et plus précisément, dans les territoires d'Alsace et de Moselle, êtes-vous favorable ou opposé à ce que les pouvoirs publics financent le salaire des ministres des cultes et la construction d'édifices religieux pour… ?

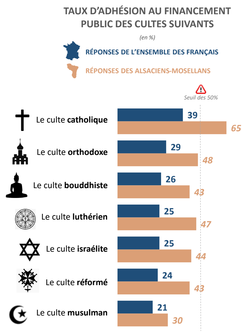

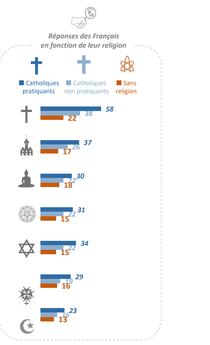

3 LA FIN DU CONSENSUS LOCAL SUR LE CONCORDAT ? UNE ABROGATION LARGEMENT SOUTENUE PAR LES FRANÇAIS MAIS AUSSI PAR UNE PETITE MAJORITE D'ALSACO-MOSELLANS

Aujourd'hui, certaines personnalités appellent à ce que la loi sur la séparation de l'Etat et des cultes (1905) s'applique aussi à l'Alsace et la Moselle sans pour autant y remettre en cause le reste du droit local (social, associatif, fonciers, jours fériés…)

QUESTION : Personnellement, seriez-vous favorable ou opposé à l'abrogation du concordat en Alsace-Moselle afin d'y faire cesser le financement public des salaires des ministres des cultes catholique, luthérien, réformé et israélite ?

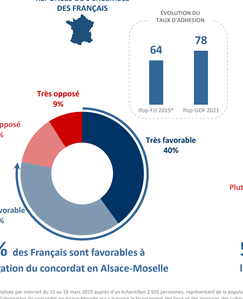

78% des Français sont favorables à l'abrogation du concordat en Alsace-Moselle

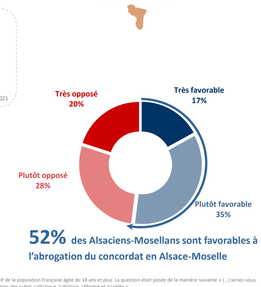

52% des Alsaciens-Mosellans sont favorables à l'abrogation du concordat en Alsace-Moselle

Etude Ifop pour la FJJ réalisée par internet du 12 au 18 mars 2019 auprès d'un échantillon 2 505 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus. La question était posée de la manière suivante « […] seriez-vous favorable ou opposé à l'abrogation du concordat en Alsace-Moselle qui a autorisé le financement des lieux et des ministres des cultes catholique, luthérien, réformé et israélite »

Zoom sur le profil des [Français] / [Alsaciens-Mosellans] sont « favorables » à l'abrogation du concordat en Alsace-Moselle

Note de lecture : 69% des Alsaciens-Mosellans athées sont « favorables » à l'abrogation du concordat en Alsace-Moselle
*Pour rappel, la moyenne observée chez l'ensemble des Alsaciens-Mosellans se situe à **52%***

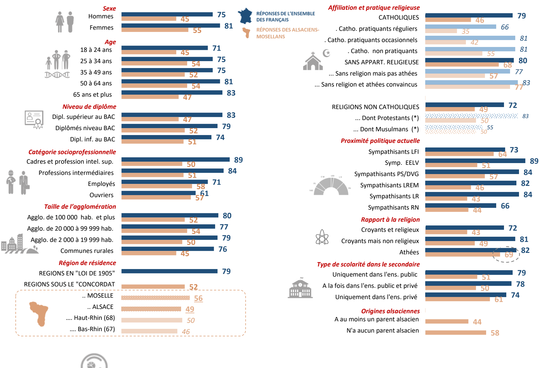

Zoom sur le profil des Alsaciens-Mosellans « favorables » à l'abrogation du concordat en Alsace-Moselle

PROPORTION D'ALSACIENS-MOSELLANS « FAVORABLES » À L'ABROGATION DU CONCORDAT EN ALSACE-MOSELLE

(Moyenne : 52%)

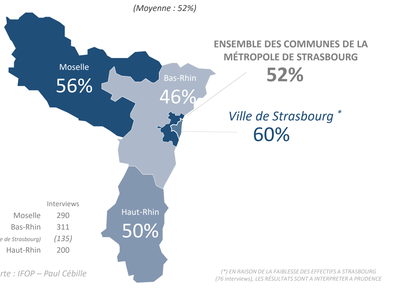

	Interviews
Moselle	290
Bas-Rhin	311
(Dont Euro métropole de Strasbourg)	*(135)*
Haut-Rhin	200

Carte : IFOP – Paul Cébille

(EN RAISON DE LA FAIBLESSE DES EFFECTIFS À STRASBOURG (78 interviews), LES RÉSULTATS SONT À INTERPRÉTER À PRUDENCE*

LA QUESTION DE LA SUBVENTION DE LA CONSTRUCTION D'UN ÉDIFICE RELIGIEUX

4 REJET MASSIF DU PRINCIPE DU FINANCEMENT D'UN LIEU DE CULTE PAR LA MAIRIE DE STRASBOURG

Dans les territoires d'Alsace et de Moselle, les cultes peuvent obtenir des subventions publiques pour la construction d'un édifice religieux.

QUESTION : Depuis plusieurs années, la Ville de Strasbourg s'est ainsi donnée la possibilité financer la construction d'un lieu de culte jusqu'à 10% de son coût global, et ceci qu'il s'agisse d'un culte « reconnu » (catholique, luthérien, réformé, israélite) ou non (musulmans, évangéliques, orthodoxe) par le régime du concordat. Personnellement, y êtes-vous favorable ou opposé ?

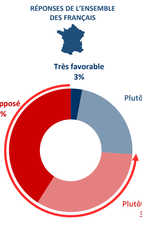

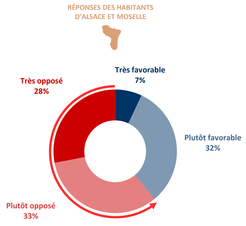

74% des Français sont opposés au principe du financement d'un lieu de culte par la mairie de Strasbourg

61% des Alsaciens-Mosellans sont opposés au principe du financement d'un lieu de culte par la mairie de Strasbourg

Zoom sur le profil des Alsaciens-Mosellans « opposés » au principe du financement d'un lieu de culte par la mairie de Strasbourg

PROPORTION D'ALSACIENS-MOSELLANS « OPPOSÉS » AU PRINCIPE DU FINANCEMENT D'UN LIEU DE CULTE PAR LA MAIRIE DE STRASBOURG

(MOYENNE : 61%)

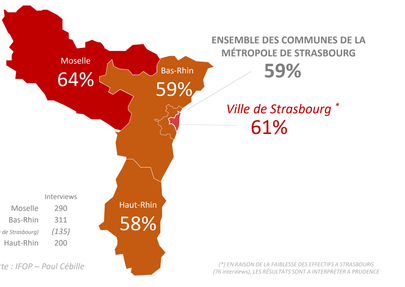

5 POLEMIQUE AUTOUR DU FINANCEMENT DE LA MOSQUÉE EYYUB SULTAN : UN CINGLANT DESAVEU DE LA DECISION DE LA MAIRIE DE STRASBOURG AUSSI BIEN LOCAL QUE NATIONAL

Le conseil municipal de la Mairie de Strasbourg vient de voter une subvention de 2,5 millions d'euros pour financer l'agrandissement de la mosquée Eyyûb Sultan gérée par l'association turque Milli Görüs, qui a refusé de signer la charte des principes pour l'Islam de France demandée le gouvernement.

QUESTION : Personnellement, approuvez-vous la décision de la Mairie de Strasbourg d'octroyer cette subvention à cette association ?

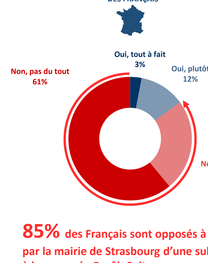

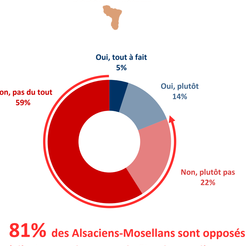

85% des Français sont opposés à l'octroi par la mairie de Strasbourg d'une subvention à la mosquée Eyyûb Sultan

81% des Alsaciens-Mosellans sont opposés à l'octroi par la mairie de Strasbourg d'une subvention à la mosquée Eyyûb Sultan

Zoom sur le profil des Alsaciens-Mosellans « opposés » à l'octroi par la mairie de Strasbourg d'une subvention à la mosquée Eyyûb Sultan

PROPORTION D'ALSACIENS-MOSELLANS « OPPOSÉS » À L'OCTROI PAR LA MAIRIE DE STRASBOURG D'UNE SUBVENTION À LA MOSQUÉE EYYÛB SULTAN

(MOYENNE : 81%)

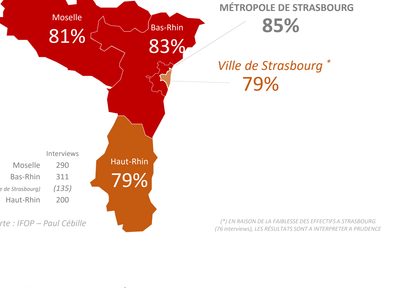

Zoom sur le profil des [Français] / [Alsaciens-Mosellans] « opposés » à l'octroi par la mairie de Strasbourg d'une subvention à la mosquée Eyyûb Sultan

Note de lecture : 75% des Alsaciens- Mosellans sympathisants EELV sont dans cette situation
*Pour rappel, la moyenne observée chez l'ensemble des Alsaciens-Mosellans se situe à **81%***

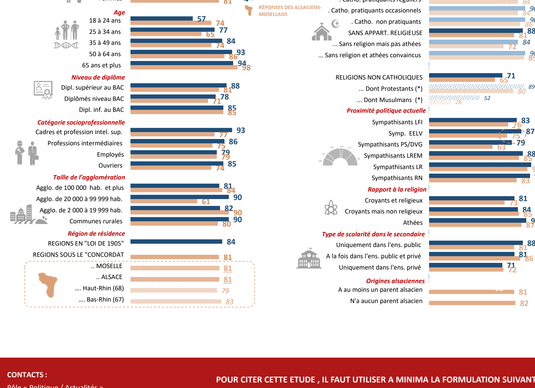

CONTACTS :
Pôle « Politique / Actualités »
François KRAUS / Paul CEBILLE
Tél. : 06 61 00 37 76 - mail : francois.kraus@ifop.com

POUR CITER CETTE ETUDE , IL FAUT UTILISER A MINIMA LA FORMULATION SUIVANTE :
« Etude IFop pour le Grand Orient de France réalisée par questionnaire auto-administré en ligne auprès d'un échantillon de 1 009 Français, représentatif de l'ensemble de la population vivant en France métropolitaine âgée de 18 ans et plus, et d'un échantillon de 801 Alsaciens-Mosellans, représentatif de la population d'Alsace- Moselle âgée de 18 ans et plus. »